

Afin de respecter les termes de la [RGPD](#) vous devez impérativement changer votre mot de passe.

Normalement lors de la première ouverture de session, le système aurait dû vous l'imposer. Si ce n'est pas le cas il faut impérativement le faire.

Ouvrez votre session avec les identifiants distribués par votre enseignant.



Maintenez enfoncées les touches



et

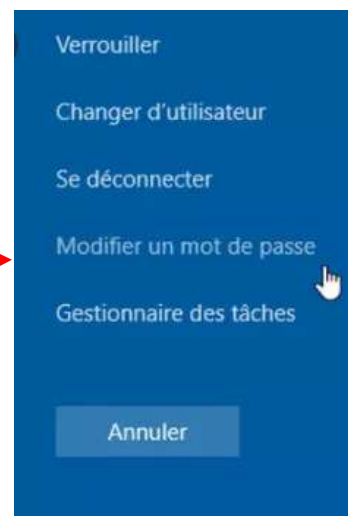


puis appuyez sur la touche



Une fenêtre semblable à celle-ci s'ouvre

Sélectionner modifier son mot de passe



Le nouveau mot de passe doit

- être composé au moins de **10 caractères**
- Ne pas contenir tout ou partie du nom du compte de l'utilisateur
- Être différent des 3 derniers mots de passe utilisés
- **Contenir des caractères de trois des quatre catégories suivantes :**
 1. Caractères majuscules de l'alphabet (A à Z)
 2. Caractères minuscules de l'alphabet (a à z)
 3. Chiffres de la base 10 (0 à 9)
 4. Caractères non alphabétiques (exemples : ~!@#\$\$%^&* _-+=`|\{}[];:"